



Brèves de la CGT du C.S.E du 17 juillet 2020

@ : syndicat.cgt.cpam-valence@assurance-maladie.fr Tél : 04 75 75 52 03

Présents :

CGT : Maxime MARTIN.
DIRECTION : Mmes DAHOUTIA, PLANTA.
INTERVENANTS : Mme LOYER et M BLAIN.

RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

1) Télétravail.

Les salariés et la CGT demandent que le nombre habituel de personnes en télétravail puisse être augmenté à la suite du post-confinement.

- Une étude est en cours pour une nouvelle vague de télétravail à l'automne 2020.
- Il n'y a plus de quotas concernant le nombre de personnes en télétravail, cela dépend essentiellement du matériel à disposition.

Date de fin de versement de la prime exceptionnelle télétravail ? **31 août 2020.**

2) Situation compteur.

Sans réponse claire de la direction en février 2020, réitération de la question, car le personnel ne peut attendre plus longtemps sur une situation qui est floue depuis des mois :

que se passe-t-il lorsqu'un(e) salarié(e) arrive au-delà de 3 heures sur Chronogestor en Débit/Crédit un vendredi soir ?

- Il y a un écrêtage technique à 3h le vendredi soir. Les heures ne sont pas perdues.

La CGT rappelle que l'écrêtage est interdit par le code du travail.

3) Front Office.

A quelles dates auront lieu les formations « Travailleurs indépendants » pour les agents d'accueils et téléconseillers ?

- Par le passé, il y a déjà eu des actions mises en place (e-learning, scripts etc...).
- À la suite du recensement des managers auprès des salariés, la direction ne mettra pas en place de formation car le besoin ne serait plus nécessaire.

La CGT ne comprend pas et demande des explications. En effet la responsable en charge des accueils du département avait acté le mois derniers ce besoin de formation et précisé qu'une formation était en cours d'élaboration avec la formatrice à ce sujet. Pourquoi ce changement de position ? Quand les managers ont sollicité les CSAM et TC sur ce sujet ? La réponse au prochain CSE.

4) Impôt 2021.

Dans le cadre de la campagne de déclaration d'impôts 2021, les salariés demandent à avoir une attestation de la direction indiquant le nombre de jours travaillés, tout en faisant ressortir le nombre de jours en télétravail, afin de pouvoir calculer les frais réels.

➤ **Sera fait au cas par cas sur demande.**

5) Hygiène.

Le personnel demande la mise en place de lingettes désinfectantes :

* dans chaque toilette afin de pouvoir nettoyer la lunette.

➤ **Dans les sanitaires seront rajoutés du papier toilette et de l'alcool ménager.**

* dans chaque service afin de pouvoir nettoyer le téléphone, le clavier, la souris.

➤ **Déjà à disposition dans chaque service.**

6) Climatisation.

L'ensemble des climatisations des différents sites ont-elles étaient vérifiées et contrôlées afin de garantir la sécurité en matière de virologie ?

Sont-elles opérationnelles ?

➤ **Opérationnelles depuis mai 2020 pour le siège social et en cours de vérifications sur les autres sites.**

➤ **Climatisation fonctionnelle depuis peu pour l'accueil du siège social.**

7) Frais de déplacement.

Merci de communiquer la note de service relative aux remboursements de frais de déplacement.

➤ **Une note d'information sera mise à disposition sous Noria prochainement.**

8) Action Logement.

Communication du nouveau numéro de téléphone d'action logement.

➤ **Vérification sous Noria.**

9) Questions Diverses.

- Pause méridienne.

Dans le cadre de la crise sanitaire et afin d'adapter leur horaire de déjeuner, des salariés demandent d'étendre la plage horaire de la pause méridienne jusqu'à 14h -14h30.

➤ **A l'étude et sera vu dans le cadre des prochaines NAO.**

- Réunions ZOOM.

Dans le cadre de l'augmentation des réunions ZOOM, les salariés de Romans et Montélimar demandent la mise à disposition d'un espace avec du matériel afin de pouvoir se connecter.

➤ **Demande prise en compte.**

1) Point sur le suivi du plan de reprise d'activité des agents sur sites.

Les premiers retours sur sites ont eu lieu sur les semaines du 9, 15 et 22 juin pour le personnel de l'accueil. Les accueils de Valence-le-Haut, Crest, Saint-Vallier et Pierrelatte ont vu leurs jours d'ouverture adaptés dans le cadre d'une reprise progressive et pour faire face aux congés d'été. A partir de septembre, ses différents points d'accueil reprendront leurs jours d'ouvertures habituels.

À la suite de l'annonce du Président de la République du port obligatoire du masque dans les lieux publics clos, la CGT demande que soit prolongée la présence des vigiles aux accueils de Valence-Centre, Romans et Montélimar.

La direction va étudier cela, pour prolongation jusqu'en août 2020. Pour le reste du personnel, un retour progressif sur site est programmé jusqu'au 31 août 2020.

2) Point sur la situation actuelle à la CPAM de la Drôme à l'heure actuelle.

Effectif sur sites ? 215.

Effectif demeurant en télétravail ? 164.

3) Point sur les tickets restaurant et sur les bulletins de salaire.

L'ensemble des agents ont obtenu leurs BS et leurs tickets restaurant depuis Mars 2020.

La CGT tient à informer que le siège social a refusé de livrer les BS et Tickets Restaurant au personnel des sites extérieurs et, à ce jour, les agents se retrouvent sans les tickets restaurant de juillet et/ou sans bulletins de salaire. La CGT demande qu'une solution soit trouvée rapidement.

La Direction n'avait pas connaissance du problème et s'engage à corriger cela le plus rapidement possible.

4) La CGT CPAM 26 demande l'obtention d'une prime exceptionnelle identique pour l'ensemble des salariés de la CPAM 26, pour contribution aux services de la nation durant la pandémie et la période du confinement.

La Direction applique les directives de la CNAM. Cette prime sera versée sur la paie d'août 2020.

La CGT condamne cette décision de faire une différenciation sur le montant de la prime attribuée pour celles et ceux qui la toucheront (450 € ou 250 €). Diviser pour mieux régner !

5) Suivi de l'accompagnement du personnel du Cosydia dans le cadre du projet PLEIADE.

La direction ne peut présenter d'éléments concrets à ce jour et aura la capacité de les présenter au prochain CSE d'août avant une consultation en septembre 2020. En effet il y a des négociations en cours avec la poste sur le reroutage du courrier et les délais.

Une présentation du projet a été faite fin juin par Mme Derne auprès du personnel de Cosydia.

6) Consultation sur les travaux du couloir d'accès au service GDB.

La direction fait la présentation des plans du rez-de-chaussée concernant la nouvelle implantation et/ou aménagement des services ACCUEIL, MAS, ADS, RCA, GDB, SOLIDARITE et PFS. En termes d'implantation de ces différents services, nous revenons à ce qu'il a pu exister par le passé. La direction demande un vote auprès des élus dans le cadre d'une consultation du CSE.

La CGT demande le report de ce vote, car les élus n'ont pas eu accès avant la réunion aux différents plans et souhaitent faire le point avec les salariés avant de se prononcer.

La direction souhaite engager les travaux le plus rapidement possible afin que l'ensemble des travaux et aménagement soit terminé d'ici septembre. Cependant la direction accepte de reporter le vote en dématérialisé d'ici la fin de la semaine 20 juillet

7) Suivi du devis pour les badgeuses.

Le coût des nouvelles badgeuses est important (environ 10 000 €) et la direction propose que soit généralisé dans le temps le badgeage sur postes.

La CGT refuse cette proposition du fait des problèmes récurrents de connexion au réseau et donc de la non prise en compte en temps de travail du temps de connexion.

8) NAO 2020.

Un planning des dates des négociations va être envoyé aux délégués syndicaux avec normalement trois réunions les 3, 16 septembre et 8 octobre.

9) Feuille de route 2020.

La nouvelle feuille de route sera communiquée au prochain CSE avec la prise en compte de la période de confinement.

10) Journée du Directeur.

Pas de nouvelles informations. En cours d'étude.

11) Point sur la vente des locaux appartenant à la CPAM des informaticiens du Haut de Valence.

Sur la bonne voie.

12) Entretiens d'évaluation 2020.

La campagne d'Entretiens d'évaluation 2020 aura lieu du 1 juillet au 31 octobre.

Le paiement des points de compétences aura lieu en novembre 2020.

13) Situation des soldes.

La situation est maîtrisée pour les PN, GDB, SOLIDARITE.

La situation reste bloquante pour les PE concernant les paiements « ARPEGE » des anciens travailleurs indépendants.

La plateforme téléphonique rencontre un flux élevé d'appels

La CGT fait la remarque qu'il faut trouver une solution pour les travailleurs indépendants, car le versement des acomptes n'est pas une situation stable et sereine pour ces assurés.

De plus au niveau des accueils et la PFS, il y a des difficultés concernant les accords AME attribués pendant la période de confinement, car certains assurés sont encore en attente de la délivrance de la carte AME.

14) Compte de résultats et bilan comptable (présentation par l'expert-comptable).

L'expert-comptable a remis un dossier aux élus du CSE et a présenté les comptes 2019.

Hormis une baisse des ressources du CSE dans le cadre des dotations faites par l'employeur (baisse de la masse salariale), rien à signaler.

15) Règlement intérieur du CSE.

À la suite de l'accord trouvé avec l'UNSA, la CFE-CGC et la direction, ainsi que la validation de celui-ci par le COMEX, deux réunions sont prévues en septembre afin de pouvoir finaliser le règlement intérieur du CSE. Les dates restent à définir.

Pour rappel, la CGT n'a pas signé cet accord, estimant que les élus du CSE n'ont pas les moyens suffisants pour exercer leurs missions, notamment sur les crédits d'heures des commissions et la perte du détachement pour un ou une secrétaire administrative au CSE après le départ à la retraite de l'actuelle secrétaire administrative.

SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

1) Point sur les nouveaux locaux de Romans.

Un nouveau calendrier des travaux va être communiqué. Pas de date connue d'emménagement pour l'instant.

2) Point sur les nouveaux locaux de Crest.

Pas de nouvelles avancées, toujours en cours de recherche.

3) Point sur le rapport du psychologue concernant l'accueil Bassin Nord.

Nouvelle réunion avec la CSSCT à ce sujet le 4 septembre 2020.

4) Point sur l'avancée des visites médicales en retards.

A ce jour il n'y a plus de visites médicales en retards.

**Prochaine réunion du CSE
le 31 AOUT 2020**



Bonnes Vacances

aux juilletistes

et aoûtistes !!!